



Section de Meurthe et Moselle

Déclaration liminaire CHSCT du 27 juin 2016

Monsieur le Président,

L'ordre du jour est très chargé, mais nous ne pouvons pas commencer ce CHSCT sans aborder le contexte social au Ministère et à la DGFIP.

Le gouvernement continue la destruction des acquis sociaux au nom du libéralisme, la recherche d'économies se poursuit et continue de mettre en danger l'action publique et les services qui la mettent en place.

Le ministre vient d'annoncer qu'il fallait satisfaire à l'objectif de réduction du déficit public exigé par la commission européenne (- de 3% du PIB), ce qui va conduire à faire environ 4 milliards d'euros d'économies pour 2016 et 2017.

- réduction des effectifs de 2% soit environ 2200 emplois pour la DGFIP en 2017
- gel de toutes les mesures catégorielles

Voilà à quelle sauce les agents du ministère et de la DGFIP vont être mangés.

Ce n'est ni supportable, ni acceptable.

Mais cela ne suffit pas. Le Directeur Général en tant que fidèle serviteur de l'Etat vient de publier ses lignes directrices, nous devrions dire destructrices. Il faut donc :

- répondre aux attentes du pouvoir et des citoyens
- atteindre « la taille critique »
- privilégier la continuité et la qualité de service plutôt que la proximité géographique avec les usagers
- faire évoluer les règles RH pour mieux tenir compte des besoins des services
- porter une attention soutenue aux cadres.

Monsieur le président, nous sommes réunis aujourd'hui en CHSCT pour parler de la sécurité, de la santé et des conditions de travail des agents de la DDFIP de Meurthe-et-Moselle.

Dans les lignes directrices de notre directeur général :

- rien sur les agents, pas d'attention soutenue pour eux
- rien sur les conditions de travail des agents, il faut privilégier les besoins des services
- mieux encore, demandons aux agents des idées pour simplifier, ce sera plus facile de supprimer leurs emplois.

L'ASR va donc se poursuivre en Meurthe et Moselle, en mettant entre parenthèses les conditions de travail des agents.

Soyez rassuré Monsieur le président, les agents de Meurthe-et-Moselle pourront toujours continuer de remplir le baromètre social et de dire :

- que l'on ne porte pas assez d'importance à leurs conditions de travail
- qu'ils ne sont pas assez écoutés
- que leurs charges de travail sont causes de stress
- qu'ils travaillent dans l'urgence

et vous pourrez toujours répéter que vous êtes à l'écoute de vos agents et ouvert au dialogue social.

Pour Solidaires Finances, les agents sont depuis trop longtemps des pions que l'on peut déplacer au gré des restructurations, la Meurthe et Moselle en est un bon exemple depuis la mise en place des restructurations ou plutôt des multiples déstructurations.

Monsieur le président, notre ambition n'est pas la vôtre car elle va à l'encontre de vos projets qui démantèlent notre administration, notre bien commun, là où nous oeuvrons.

Monsieur le président, les agents exigent des moyens et une meilleure reconnaissance pour travailler dans de bonnes conditions.

Monsieur le président, soyez reconnaissant envers vos agents, écoutez-les et améliorez leurs conditions de travail, les agents veulent des actes, pas des paroles.

Nous aurons l'occasion de vérifier tout cela lors de ce CHSCT, notamment consacré à la présentation des DUERP et PAP des Finances Publiques, sur les conditions de travail des agents.

L'application DUERP-PAP est une application lourde qui doit être améliorée notamment pour faciliter le travail tant des assistants de prévention que des chefs d'unités.

Nous réalisons que ce soit dans les DUERP ou les PAP, qu'aucune mention n'est faite sur les risques générés par l'évaluation professionnelle, temps très fort pour les agents.

Monsieur le président, il vous appartient de combattre tous les freins pour que la direction de Meurthe-et-Moselle soit pionnière dans ce domaine et éradique les comportements d'un autre temps qui piègent souvent les agents lors des entretiens car il s'agit d'un risque non évalué.

Pour que le DUERP-PAP ait tout son sens, la participation des agents est essentielle et elle nécessite du temps et une complète information. L'investissement de tous et notamment des chefs de services est indispensable. Il est regrettable que certains chefs d'unité s'exonèrent de tout ou partie de la campagne DUERP ne respectant pas les consignes données dans la note d'ouverture de la campagne DUERP-PAP.

L'attention demandée à la réalisation de la campagne doit être réelle, se traduire concrètement. Il ne peut s'agir d'une simple mention dans les lettres de mission ou objectifs des chefs de service.

A ce jour, il reste encore des progrès à faire notamment quant à la prise de conscience par les chefs de services de l'importance des conditions de vie au travail des agents.

Enfin, nous sommes particulièrement inquiets sur le risque d'aggravation des RPS eu égard aux évolutions annoncées que sont la modification des règles de l'évaluation professionnelle, le PPCR, le RIFSEEP, les fusions des RAN, la poursuite des suppressions d'emplois et leurs conséquences sur l'inquiétude des agents sur leur avenir, sur la cohésion dans les services et sur l'ambiance de travail au quotidien.

Sachez, Monsieur le président, que, malgré leur conscience professionnelle, les Agents ne feront pas toujours preuve de résilience.

Nous avons pris connaissance de la note d'orientation ministérielle pour cette année qui précise qu'avec près de 778 000 situations d'exposition dans les DUERP 2014-2015, soit en moyenne 5,4 situations d'exposition par agent et plus de 43 % de ces situations cotées en risque intolérable (A) ou substantiel (B), les RPS représentent un enjeu majeur en termes de prévention. Elle recommande de porter l'effort en matière de RPS sur les mesures organisationnelles mieux à même de réduire l'exposition des agents. Il est de la responsabilité de la direction de prendre les mesures nécessaires permettant d'éradiquer ces risques ou, a minima, de les faire diminuer substantiellement.

Nous aurons l'occasion de vérifier tout cela lors de ce CHSCT.

Monsieur le président à deux reprises, nous avons sollicité la convocation d'un CHSCT extraordinaire concernant la situation des agents de la DIRCOFI EST. La 1ère demande, vous ne l'avez pas considérée conforme au règlement intérieur du CHSCT. Quant à la 2ème demande faite par l'intersyndicale, elle est restée sans réponse de votre part.

Au vu de votre comportement, Solidaires Finances considère que vous entravez le bon fonctionnement du CHSCT et nous vous précisons que nous donnerons un avis défavorable pour les DUERP-PAP de la DDFIP et de la DIRCOFI EST.

Enfin, nous tenons à remercier les équipes directionnelles qui ont travaillé sur ces DUERP-PAP 2016, pour l'écoute et l'attention dont ils ont fait preuve à l'égard des avis des représentants du personnel au sein des groupes de travail.

Pour conclure, nous pastichons PLATON : la pire version du DUERP commence par la fraude des maux.